

# Lejournal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG



## L'édito

### > À chacun son rythme

La coupure estivale rappelle que notre temps est marqué par un certain nombre de rythmes. La vie municipale et intercommunale n'y échappe pas. Début septembre, une nouvelle organisation dans et autour de l'école est en place. Alors que d'autres communes ont repoussé la réforme des rythmes scolaires à 2014, les nombreux atouts de Saint-Denis, dont le travail réalisé depuis plusieurs années dans le cadre du Projet éducatif local (PEL), sur les rythmes de l'enfant, et la toute nouvelle école du Village, ont fait pencher la balance pour une mise en place dès 2013. Je remercie ceux qui se sont fortement impliqués et ont joué la carte de la solidarité et de la citoyenneté : Pyramide et de nombreuses associations, les représentants des parents d'élèves, la communauté enseignante, le personnel communal et les élus.

Septembre sera le mois du jumelage, dont nous fêterons le 25<sup>e</sup> anniversaire avec nos amis de Schutterwald. Ce rythme officiel de temps forts tous les cinq ans permet de soutenir et d'amplifier les échanges entre associations et familles, contribuant à la durabilité de nos relations.

Le développement de notre commune, qui accueille régulièrement de nouveaux habitants, vit au rythme des investissements structurants qui s'étalent dans l'espace communal pour répondre aux besoins du plus grand nombre et dans le temps du fait des contraintes budgétaires. Les cinq premières années du mandat actuel ont été riches de réalisations : le pôle socioculturel, l'école du Village, la Fabrique, les aires de jeux pour enfants... En 2013, s'achèveront les travaux des chemins des Cadalles et des Lazaristes et s'engageront ceux de l'avenue de Trévoux et de l'écoquartier de la Viole.

Bourg-en-Bresse Agglomération poursuit son rôle d'acteur fondamental du développement local. Malgré la complexité des projets et leur envergure, notre territoire évolue à un rythme impressionnant : enseignement supérieur, transformation du quartier gare et Peloux, rocadés, réhabilitation d'Ainterexpo et construction d'Ekinox, et, pour Saint-Denis plus particulièrement, Ferm'andises et le boulodrome. La solidarité entre communes est le socle de l'intercommunalité.

Des textes de loi sont en discussion pour donner plus de compétences aux territoires. À nous de nous saisir de cette opportunité de nouveaux rythmes pour une application maîtrisée, réfléchie, partagée et solidaire, dans l'intérêt de notre bassin de vie et de chaque habitant. ●

Le maire  
**Jacques Nallet**

## > Animations

# Saint-Denis a fait sa rentrée



Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la nouvelle organisation se met en place.

### Écoles et associations ont pris leurs quartiers d'automne pour les Dyonisiens de tous âges.

Près de 260 élèves ont retrouvé le chemin de l'école le 3 septembre. « L'effectif affiche une légère augmentation à l'école du Village et les dix classes sont maintenues », précise Robert Fontaine, adjoint délégué à la commission Enfance vie scolaire. À noter, le maintien d'une classe mixte pour les élèves de grande section et de CP.

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la nouvelle organisation se met en place. Pour le temps méridien augmenté d'un quart d'heure, l'équipe de Pyramide est renforcée et les activités culturelles et artistiques se développeront tout au long de l'année. « Des espaces éducatifs sont réservés aux demi-pensionnaires : jeux de construction, expression corporelle, arts plastiques, jeux de plateau... », précise Stéphane Collard, directeur. Pour le temps périscolaire d'une demi-heure supplémentaire, activités sportives et ludiques sont proposées avec les associations dans le cadre du Projet éducatif local (PEL).

À l'école maternelle des Vavres, l'effectif se maintient avec 110 élèves sur cinq classes. Cette école, classée en zone de

réussite scolaire, accueille les enfants dès l'âge de 2 ans.

À l'école du Peloux, les enfants de Saint-Denis peuvent déjeuner au restaurant scolaire du Village le mercredi, où ils sont emmenés en minibus.

### 4<sup>e</sup> forum des associations

Autre temps fort de la rentrée, le forum des associations du 7 septembre. Près d'une trentaine étaient réunies dans la salle des fêtes et ont présenté leur activité à travers des animations.

Le pôle socioculturel a également fait sa rentrée. Les activités proposées par les habitants ont repris dans le cadre des clubs ou des ateliers. À noter une nouveauté : le club d'orthographe via une dictée, reposant sur les échanges entre participants pour faire le moins de fautes possible.

### Familles et jeunes

« Les animations famille se poursuivent avec l'association Armoire à jeux, ainsi que les sorties familiales », relate Olivier Molé, directeur du pôle socioculturel.

Les jeunes ne sont pas oubliés. « Nous

travaillons auprès des collégiens avec Pyramide sur des projets et des sorties. » Dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS), une aide aux devoirs et des activités d'ouverture sur le monde sont proposées. L'accueil jeunes accompagne les 14-25 ans pour des projets ponctuels à leur initiative.

Enfin, le Café habitants et l'accès libre à Internet forment deux permanences du Pôle très prisées, en plus de celles du Point info emploi (PIE) ou du Point accueil solidarité (PAS) du Conseil général. « Nous sommes vraiment le lieu de portage d'initiatives et de créativité : expositions, ateliers... Nous aidons à la faisabilité de toute idée. » ●



Les activités animées par les habitants ont repris, comme l'atelier Cuisine.

## > Sommaire

### Cadre de vie

L'avenue de Trévoux ..... PAGE 4/5

> p. 6/7



> p. 3



> p. 8

> Conseil municipal ..... PAGE 2

> Actualités sociales / Environnement ..... PAGE 3

> 25 ans d'amitié franco-allemande ..... PAGE 6/7

> Vie associative ..... PAGE 8



### Une rentrée festive

Après une rentrée pleine d'incertitudes liées à l'application de la réforme des rythmes scolaires, s'annonce le 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Saint-Denis-lès-Bourg / Schutterwald.

Cet événement marque un quart de siècle d'amitié, d'échanges et de découverte entre les habitants des deux communes. Rien n'aurait été possible sans le dévouement du comité de jumelage, des associations et des bénévoles et bien sûr le soutien des élus depuis 1988.

Nous encourageons la population à participer aux différentes manifestations organisées à cette occasion, notamment les 28 et 29 septembre, afin de faire perdurer ce lien d'amitié franco-allemande.

C'est une occasion pour tous les habitants de découvrir une autre culture et tisser de nouvelles relations dans un cadre européen. Euch allen einen guten Schulanfang !

Jean-Luc Bathias,  
tél. 06 74 60 23 59

Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18  
Véronique Herbreteau,  
tél. 04 74 21 60 11

## en Bref...

### Inscriptions sur les listes électorales

Les habitants ne figurant pas sur les listes électorales – nouveaux habitants, jeunes atteignant 18 ans – doivent se faire inscrire avant le 31 décembre 2013 pour pouvoir voter en 2014. Les électeurs déjà inscrits mais ayant déménagé sur la commune doivent signaler leur changement d'adresse.

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont prises en mairie. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

### Personnel communal

Deux départs à noter dans l'effectif des ATSEM\* à la rentrée 2013 : à l'école des Vavres, Muriel Van Der Vossen a remplacé Sylvie Ponthus, ATSEM et présidente du COS (Comité des œuvres sociales), partie à la mairie de Montagnat par mutation ; à l'école du Village, Michèle Dauphin a cessé son activité.

\* agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

### Médaille communale

Le 28 juin, lors du 40<sup>e</sup> anniversaire du club Amitié Rencontre, Jacques Nallet, maire, a remis la médaille communale à Michelle Reynier, présidente de l'association, pour son engagement de longue date dans la vie locale. Michelle Reynier a été conseillère municipale de 1989 à 1995, adjointe aux affaires sociales de 1995 à 2001, et présidente de l'ADMR.\*

\* Association d'aide à domicile en milieu rural.

## > Séances de juin et juillet

# Échos du conseil

- **Cour de l'école primaire du Village** : le conseil municipal a adopté le règlement intérieur stipulant que la cour peut être mise à disposition des associations et des particuliers de Saint-Denis moyennant 50 €/jour et la signature d'un contrat.
- **École des Vavres** : compte tenu des nouveaux horaires, la garderie municipale est ouverte jusqu'à 8 h 45, sans changement sur le tarif.
- **Boulodrome intercommunal** : une convention est signée entre la mairie et le secteur bouliste bressan pour la mise à disposition

des sanitaires et vestiaires de l'Astroboules.

- **Logement** : la commune participe à la construction par Ain Habitat des 17 logements de « La Forge » à hauteur de 2 000 € par logement, afin de satisfaire à ses obligations de nombre de logements locatifs.
- **Assainissement** : une convention sera signée avec Péronnas pour le raccordement et le déversement des eaux usées concernant le lotissement La Croix du Sud (SEFI), les habitations des chemins de la Croix et des Flèches étant susceptibles d'être raccordées.
- **Voirie** : la commune acquiert un terrain

chemin des Cadalles, au prix de 16 670 € hors frais, afin de réaliser les alignements nécessaires dans le cadre des travaux de voirie. Chemin des Lazaristes, les travaux de création des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales seront réalisés par le groupement d'entreprises Somec-EGTP-Roux pour un montant de 416 193 € HT.

- **Personnel communal** : une convention est signée entre la mairie et l'association Pyramide pour la mise à disposition des ATSEM\* sur le temps méridien. ●

\* agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable sur le site internet de la mairie [www.stdenislesbourg.fr](http://www.stdenislesbourg.fr)

## > Vie locale

# Les sapeurs-pompiers recrutent



L'équipe des sapeurs-pompiers bénévoles du CPI de Saint-Denis.

Résider sur la commune, être âgé de 16 à 50 ans et avoir envie de rendre service : tels sont les simples critères pour intégrer le groupe de sapeurs-pompiers bénévoles de Saint-Denis. Les nouveaux sont les bienvenus. « Nous sommes une équipe de 14 volontaires, de tous âges, dont une femme. Nous effectuons plus d'une cen-

taine d'interventions par an, principalement du secours à la personne. Nous aimerions renforcer l'effectif, préparer la relève de ceux qui partiront dans quelques années », souligne Gilles Verne, chef de corps du centre de première intervention (CPI). « Il y a aussi la partie amicale, qui permet de tisser des liens entre nous et intergénérationnels avec les anciens : on organise une vente de diots en février, un pique-nique en juillet... » ●

**Renseignements en mairie ou auprès de Gilles Verne, tél. 06 28 22 70 78**  
[cpistdenis@hotmail.fr](mailto:cpistdenis@hotmail.fr)

# Jeunes en job d'été

Chaque été, la commune permet à de jeunes habitants de bénéficier d'une première expérience professionnelle, via un job de deux ou trois semaines au sein des services municipaux. Cet été, Charlie Ra-

zurel, Maxime Féraud et Dorian Loisy ont ainsi intégré le service des espaces verts. Guilhem Aubin de Blanpré et Clémentine Perret ont travaillé à la médiathèque. Merci à tous pour leur travail. ●



Charlie Razurel a intégré le service des espaces verts, du 1<sup>er</sup> au 19 juillet.

## > Conseil municipal d'enfants



Les conseillers municipaux enfants ont rencontré les résidents de la Chênevière en juin.

### Tous aux urnes, le 25 septembre

Avant la pause estivale, les conseillers municipaux enfants ont concrétisé, le 12 juin, leur projet de rencontre avec les résidents de la Petite unité de vie. Le 26 juin, ils ont

réalisé des peintures qui orneront la salle du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage Saint-Denis / Schutterwald. Le lendemain, ils ont présenté le conseil municipal enfants aux écoliers qui, cette année, sont électeurs et éligibles au conseil.

Nouveau : la réforme des rythmes scolaires aidant, les élections du conseil municipal d'enfants se dérouleront désormais un mercredi matin, au sein des écoles du Village, des Lilas et du Peloux, et non plus un samedi à la mairie. Les résultats seront communiqués le mercredi après-midi, en mairie. Tous les enfants de la commune en CM1 à la rentrée ont reçu un courrier en août, leur rappelant qu'ils peuvent être candidats et qu'ils sont électeurs. Le mandat est de deux ans. Le nombre maximum de membres du CME est fixé à 27, comme pour le conseil municipi-

pal adultes. Les jeunes élus se réunissent en commissions trois mercredis par mois, hors vacances scolaires, en mairie, à 17 h. Les élections 2013 ont lieu le mercredi 25 septembre. « Un travail de préparation des élections est effectué auparavant en classe, pour que les candidats présentent leur projet », précise Dominique Bergonso, conseillère municipale, chargée du CME. Dans la continuité des actions lancées en 2013, une correspondance régulière avec des enfants de Schutterwald et de Redea devrait s'établir, en lien avec les deux jumelages de Saint-Denis.

À noter aussi : le renouveau du journal « Le Petit Citoyen » et du blog du CME.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



**Questions d'environnement**

**FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE : DÉFI RELANÇÉ**

Comment lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réaliser des économies d'énergie ? C'est le but du défi convivial « Familles à énergie positive ». Près de 5 000 foyers français l'ont relevé en 2012-2013. Défi réussi : dans l'Ain, les 65 foyers participants ont économisé 144 500 kWh et évité l'émission de 22 300 kg de CO2, soit l'équivalent au total de la production annuelle de 53 foyers en électricité hors chauffage et eau chaude ! Le défi est relancé cette année. Il est ouvert à tous. Avis notamment aux familles qui n'ont pas encore tenté de le relever... [www.helianthe.org](http://www.helianthe.org)



**FLORALIES**

Saint-Denis participe pour la troisième fois aux Florales internationales de Bourg-en-Bresse. Les services techniques municipaux, le comité de fleurissement et la commission Développement durable préparent activement le stand aux « couleurs tropicales » – thème 2013 – qui sera à découvrir du 8 au 17 novembre, à Ainterexpo. [www.ainterexpo.com](http://www.ainterexpo.com)



Les élus avaient effectué une reconnaissance du parcours en juillet.

**SUR LES SENTIERS**

Samedi 14 septembre, la balade sur les sentiers, proposée chaque automne par la commission municipale Développement durable, a ouvert la Semaine européenne de la mobilité 2013. Pour la première fois, la FRAPNA\* de l'Ain s'est jointe à l'organisation de ce rendez-vous ouvert à tous, avec au fil du circuit une animation sur l'eau. \* Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature.

**ETIK'TABLE**

Cap 3B, syndicat mixte de développement du bassin de Bourg-en-Bresse, a mis en place un portail internet listant les producteurs locaux agricoles effectuant de la vente directe, avec des infos sur l'alimentation responsable et des mini-jeux pour gagner des bons plans chez les producteurs. [www.etiktable.fr](http://www.etiktable.fr)

**> Action sociale**

**Nouveautés de rentrée**

**Aide aux transports, aux loisirs, aux études, initiatives pour les personnes âgées, portage de livres à domicile, création d'un spectacle intergénérationnel... La commune, le centre social et les associations proposent diverses aides pratiques et actions solidaires.**

**Du changement pour les bus**

Les habitants de Saint-Denis, jeunes et adultes, ayant des ressources inférieures au revenu fiscal de référence de l'année, peuvent bénéficier d'une aide du CCAS (Centre communal d'action sociale) pour les transports en commun de Bourg-en-Bresse Agglomération. 40 personnes pour l'achat de tickets de bus et 102 pour des abonnements mensuels en ont bénéficié en 2012.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2013, CarPostal a simplifié ses tarifs et modifié les modalités de l'aide. Les conditions d'attribution restent les mêmes. L'aide se présente désormais sous forme de trois chèques transport à retirer en mairie de Saint-Denis, muni de la carte TUB, entre le 20 du mois en cours et le 10 du mois suivant. Le coupon d'abonnement ou les carnets de tickets (au plus 2 par mois, avec un maximum de 18 par an) sont ensuite délivrés, dans la même période, par l'Espace Transport Public à Bourg-en-Bresse\*. Se munir du chèque transport et du montant restant à charge. Attention : en dehors de ces dates, aucun chèque ne sera remis ; aucun duplicata n'est délivré en cas de perte. ●

\* Immeuble Paul Claudel, 2 rue du 19 Mars 1962, près du marché couvert.

**Transport solidaire**

La commune et le centre social ont mis en place un service de transport solidaire, assuré par des bénévoles, permettant aux personnes âgées ne pouvant se déplacer de se rendre à une activité organisée sur Saint-Denis. « Les personnes souhaitant venir au club Amitié Rencontre ou aller déjeuner à la PUV peuvent l'utiliser par exemple », explique Fabienne Le Page, adjointe à l'action sociale.

**Réservations au 04 74 22 42 65 (pôle socioculturel).**

**Rompre l'isolement des personnes âgées**

Ce n'est pas parce qu'on a plus de 65 ans qu'on doit rester seul chez soi toute la journée. Le centre social, le CCAS, le club Amitié Rencontre, la Petite unité de vie, l'ADMR se sont unis en un groupe « PAPA » (projets d'actions pour les personnes âgées) afin de lancer des initiatives visant à rompre l'isolement des « anciens ». La sortie guinguette proposée chaque été aux personnes à mobilité réduite, depuis trois ans, a du succès. « Le but, c'est vivre une journée comme en vacances. Cette année, nous sommes retournés à Merpuis, avec cette fois, outre le repas, une balade en bateau », souligne Sophie Vanderheyden, directrice de la PUV.

Tous les « seniors » peuvent aussi aller déjeuner à la PUV – et participer ensuite aux animations de l'après-midi – afin de partager un moment de convivialité. Le CCAS donne la possibilité à ceux qui le souhaitent de prendre cinq repas à moitié prix (soit 5 € l'un, les 5 € restants étant pris

en charge par le CCAS). Cette offre a déjà séduit six personnes en 2013.

Autre action conviviale et anti-isolement : le repas d'été proposé par le groupe PAPA.

À noter aussi : le service de portage de livres à domicile mis en place par la médiathèque (voir page 8). ●



La bibliothécaire de Saint-Denis se déplace au domicile des lecteurs et lectrices ne pouvant se déplacer.

**Aider les jeunes et les familles**

Les bons vacances permettent aux familles, sous condition de ressources, de bénéficier d'une aide pour l'inscription des enfants de moins de 18 ans à un centre de loisirs, une classe verte, un séjour linguistique...

La commune propose également divers coups de pouce financiers afin de faciliter l'accès aux études, la mobilité et l'entrée dans la vie active des jeunes : aide au transport, au BAFA\*, au permis de conduire, au séjour d'études ou stage à l'étranger pour les étudiants boursiers. En contrepartie de cette dernière aide, les jeunes bénéficiaires s'engagent à faire partager leur expérience aux habitants de Saint-Denis. Ce sera chose faite par exemple cet automne via une exposition par Marie Darmer qui, étudiante aux Beaux-Arts, a passé six mois dans une école de design en Allemagne. ●

\* Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

**Coup de pouce aux loisirs des enfants**

Nouveau : une aide peut être accordée aux familles pour l'inscription d'un enfant à une activité sportive ou culturelle. Se renseigner auprès du CCAS. ●

**Semaine bleue**

La Semaine nationale des retraités et personnes âgées battra son plein à Saint-Denis du 14 au 19 octobre, autour du thème « Vieillir et agir ensemble dans la communauté ». Diverses actions intergénérationnelles seront organisées, avec la participation du centre social, de Pyramide, de l'école, des associations. Le mercredi, une sortie au musée du Revermont, avec atelier ludique, réunira enfants et seniors de Saint-Denis, Péronnas et Viriat. ●



**> « 100 ans de vie, 100 ans de mode »**

L'esprit créatif anime la Petite unité de vie. Des échanges entre locataires, salariés, bénévoles, est née l'idée de donner forme aux souvenirs, aux témoignages des décennies traversées, afin de les faire partager au public via un spectacle original. L'association Tremplin a apporté son savoir-faire. Autour du projet, s'est créé un comité de pilotage réunissant la commission Action sociale et solidarité, le CCAS, le centre social, le club Amitié Rencontre, l'ADMR, Pyramide. Au fil des mois, divers partenaires ont rejoint l'aventure. « Nous avons la chance d'avoir un infirmier à domicile qui, par ailleurs, est metteur en scène et nous a aimablement aidés. Un professeur d'un lycée technique a proposé à ses élèves de participer à l'installation du spectacle », précise la directrice de la PUV.

Le spectacle sera intergénérationnel, en coulisses et en scène : les familles des locataires sont conviées à participer à l'action, les enfants du centre de loisirs préparent la scène futuriste finale, des associations locales animeront les interludes musicaux.

Rendez-vous le 1<sup>er</sup> décembre, à 15 h, à la salle des fêtes, pour découvrir ces « 100 ans de vie, 100 ans de mode ». Un siècle de tranches de vie, des années 1920... à 2020. ●



Les résidents préparent le projet.

**Collecte de jouets**

À partir du 12 novembre, Bourg-en-Bresse Agglomération organise une collecte de jouets, livres et disques en bon état, dans les écoles primaires, au profit de la Croix-Rouge, via des conteneurs spécialement décorés pour l'événement. Un véhicule de BBA rappelant cette opération solidaire sillonnera les communes pour les récupérer. Ils seront redistribués à des enfants par des bénévoles. En 2012, 3 400 cadeaux ont ainsi pu être offerts.

**Pour connaître les dates et lieux de collecte :**

[www.bourgenbresse-agglomeration.fr](http://www.bourgenbresse-agglomeration.fr)  
0800 86 10 96 (n° vert) ●



## ASSAINISSEMENT



- Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements imposé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) de 2006, le réseau d'assainissement de Saint-Denis-lès-Bourg est en cours de renouvellement. L'objectif est de réduire les pollutions causées par les fuites des réseaux et de minimiser les rejets d'eaux usées dans l'environnement. Le réseau unitaire sera remplacé par un réseau séparatif. Le diagnostic des réseaux d'eaux usées et d'eau potable, réalisé début 2013, montre un état global des installations vieillissantes. Après le chantier sur la route de Trévoux, d'autres travaux d'amélioration des réseaux sont prévus. Ils seront réalisés en fonction des autres travaux engagés sur la commune et financés par le budget assainissement.



Chemin des Cadalles, les travaux d'assainissement sont en cours de finition.

- Parallèlement au réaménagement de l'avenue de Trévoux, les travaux sur le réseau des eaux pluviales et usées chemin des Cadalles sont en cours de finition. Ceux de la rue des Lazaristes s'achèveront au printemps 2014.

## DÉPLACEMENTS

- La création de ce réseau d'assainissement séparatif et la rénovation des voiries s'inscrivent dans un projet plus global visant à relier les quartiers des Cadalles - Lazaristes au centre village et à développer les voies de communication interquartiers. Pour les conseillers municipaux, « cet aménagement poursuit la même logique que celle de l'avenue de Trévoux : apaiser et sécuriser tous les modes de déplacement et offrir une alternative à la voiture ».



## L'avenue de

Cet automne, plusieurs chantiers entrent en phase de réalisation, dont le projet de réaménagement de l'avenue



© infographie Lecarpentier - Futurs Urbains

Dès cet automne, la requalification de l'entrée de ville de Bourg-en-Bresse côté Saint-Denis entrera dans sa phase active. Objectifs : réguler le trafic, sécuriser les déplacements piétons et cyclos, et remodeler le paysage d'entrée de ville. « C'est une réalisation attendue par la population », expriment de concert Alain Josserand et Guillaume Fauvet, élus chargés de la commission Urbanisme et travaux. « La première intention de tracé remonte à 1989. Historiquement, le coût de l'opération était un frein. Le projet a été reconsidéré et remodelé. L'enjeu consiste à faire cohabiter les multiples usages de cette voie. » À cette fin, plusieurs terre-pleins centraux vont être aménagés sur la chaussée, entre le rond-point de la Laiterie et la rue des Myosotis. Un feu tricolore synchronisé avec celui du bas du village sera installé à hauteur de la rue de

Shutterwald, actuellement fermée. Cette dernière sera ouverte pour mieux gérer les entrées et sorties de la zone commerciale.

## Sécuriser les modes de déplacement

À l'occasion du réaménagement de l'avenue de Trévoux, le réseau des eaux usées sera renouvelé. Les réseaux électriques, téléphoniques et fibres optiques pour le très haut débit seront enfouis, en lien avec le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA). Les platanes seront coupés, de nouveaux arbres replantés et le mobilier urbain remplacé.

Une fois la chaussée refaite, une piste cyclable et un trottoir habilleront chaque côté de l'avenue de Trévoux. « L'idée est de sécuriser tous les modes de déplacement le long de la voie et les accès aux voies perpendiculaires. » Comme sur

l'ensemble du territoire intercommunal, les bus seront prioritaires et s'arrêteront sur la voie.

« Le réaménagement de l'avenue de Trévoux est un projet technique complexe, qui avait besoin d'un temps de réflexion, poursuivent Guillaume Fauvet et Alain Josserand. C'est également un investissement lourd sur le plan financier, qui dépend des capacités de la commune et des autres projets réalisés au cours du mandat, comme l'aménagement de l'école du Village. » Le financement est construit, outre les finances communales, avec la participation de l'État (au titre de la sécurité), du Conseil général (pour le revêtement des voies) et de Bourg-en-Bresse Agglomération (pour les modes de déplacement doux). La vente des terrains de l'écoquartier de la Viole permet le lancement des travaux.

### > Requalification de l'avenue de Trévoux (RD 936) – Vue en plan des aménagements et nivellement



17 logements locatifs seront construits avenue de Trévoux à l'angle du chemin des Flèches.



# Trévoux va être réaménagée

de Trévoux. Présentation.

## Circulation maintenue

Côté calendrier, les travaux devraient débuter fin septembre, passé le choix des entreprises. « L'un des critères de sélection porte sur la prise en compte de la circulation. Les travaux seront donc réalisés d'un côté de la route, puis de l'autre, pour ne pas obstruer totalement le trafic. » La première phase, prévue de fin septembre au printemps 2014, concernera le côté ouest de l'avenue de Trévoux, de la rue des Myosotis à la rue des Sources. La seconde phase interviendra du printemps à l'automne 2014 côté est, de la rue des Sources au rond-point. Une fois les arbres abattus, les réseaux souterrains seront changés, les bordures seront posées et la chaussée sera rénovée.

## Des projets associés

D'autres projets sont associés au réaménagement de l'avenue de Trévoux. Pour le premier, situé à l'angle du chemin des Flèches en face de Ferm'andises, l'ancienne forge sera démolie et 17 logements locatifs construits par Ain Habitat. Ils seront orientés au sud, tandis que les garages et places de stationnement privatifs seront aménagés au nord, le long de l'avenue. « Tout en favorisant la mixité des formes d'habitat, nous avons recherché une bonne intégration des nouvelles constructions en limitant la hauteur des bâtiments. »

Le deuxième projet a trait au bâtiment commercial et de bureaux du promoteur Afa, en bas de la rue de Shutterwald. Les travaux devraient débuter à l'automne en fonction du rythme de commercialisation des locaux.

Les garages seront souterrains et des places de stationnement complémentaires en surface pourront être mutualisées avec celles des commerces existants. Ces travaux seront également l'occasion de créer un second accès au centre commercial existant, en étirant la placette jusqu'à la rue de Schutterwald.

Enfin, près du rond-point, en face de la laiterie, la construction d'un bâtiment commercial privé s'achève, dans le respect du plan local d'urbanisme. « Les accès ont été intégrés dans le projet d'aménagement de l'avenue de Trévoux. » Il sera occupé en partie par un magasin spécialisé dans la distribution de produits pour animaux domestiques et par une boulangerie.

La fin de l'année et la suivante s'annoncent mouvementées sur l'axe d'entrée et de sortie de l'agglomération. Phasage des travaux, limitation des coupures de circulation, maintien des accès aux commerces et aux habitations : la mairie rappelle que tout sera mis en œuvre pour réduire au maximum la gêne occasionnée par ces travaux. ●

## > Réunions d'information

Deux réunions publiques ont eu lieu le 11 septembre, pour les riverains et les commerçants, pour leur présenter les travaux, recueillir leurs remarques et expliquer les modalités de réalisation.

## Un lourd investissement

Dépenses : 2 184 517 € HT

- Maitrise d'œuvre : 230 765 €
- Travaux de voirie : 1 255 590 €
- Assainissement : 698 162 €

Financement prévisionnel

- Commune : 1 671 569 €
- Subvention Conseil général : 137 400 €
- Subvention Bourg-en-Bresse Agglomération (modes doux et bus) : 160 436 €
- Subvention Préfecture DETR 2012 : 75 000 €
- Agence de l'eau : 140 000 € ●

## ■ Replantations

Des nouvelles plantations agrémentent l'avenue de Trévoux de la rue Julien Tiersot à l'entrée de Bourg-en-Bresse. Les bouleaux ont notamment été coupés car ils étaient malades et leurs racines attaquaient le réseau de canalisations souterraines. Ces arbres ont été remplacés par des Pyrus, poiriers d'ornement. « Ces plantations ont également été choisies pour l'aspect paysager souhaité : alternance d'alignement d'arbres, d'îlots d'arbustes, de plantes vivaces de floraison et de couleurs variées. Elles tiennent compte des contraintes liées à l'entretien, à la taille et à la résistance à la pollution, et respectent les trottoirs et les pistes cyclables », précise Marie-Thérèse André, adjointe déléguée à la commission Développement durable. ●



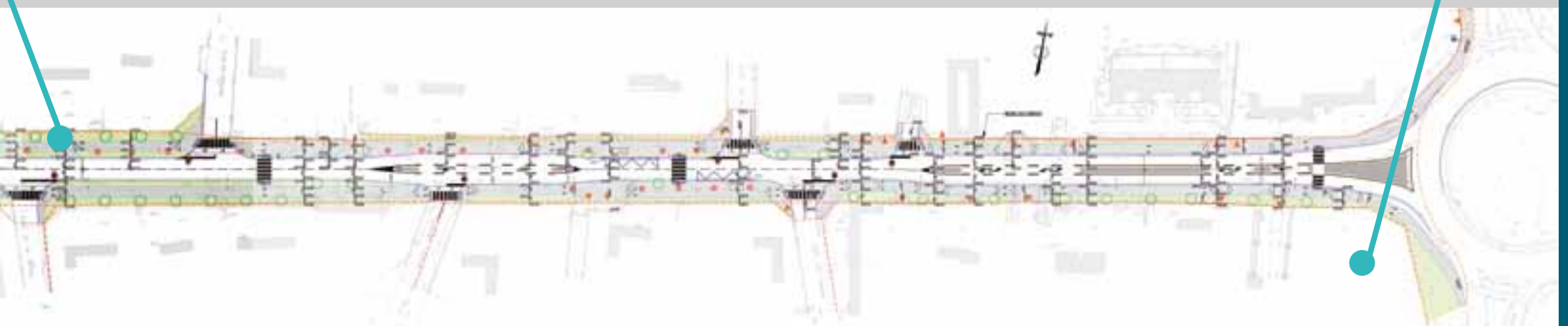
Les nouvelles plantations.



En bas de la rue de Shutterwald, le futur bâtiment commercial et de bureaux en cours de commercialisation.



Bientôt, en face de la laiterie, ouvriront une boulangerie et un magasin de produits pour les animaux domestiques.





Le comité de fleurissement et les services techniques municipaux ont réalisé un symbolique parterre fleur.



# 25 ans d'amitié

**Le jumelage Saint-Denis / Schutterwald fête son 25<sup>e</sup> Un bel âge célébré tout au long de l'année, avec de le week-end festif des 28/29 septembre.**

## Le mot des maires

« Quand Saint-Denis-lès-Bourg et Schutterwald ont fondé le jumelage en 1988, les deux communes ont eu pour but de continuer l'ouvrage de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, nous savons que nous avons atteint ce but. Des contacts constants entre des groupes de jeunes, des élèves, des groupements et des associations se sont constitués. Ce qui m'impressionne le plus est que même des familles de Schutterwald et de Saint-Denis se rencontrent régulièrement. Surtout à l'occasion des conversations avec les jeunes, c'est important de se souvenir des années de guerre et de la reconstruction après dans toute l'Europe. Les témoins de l'époque racontent sans cesse que l'intégration de l'Europe était la seule bonne réponse à la question : comment assurer la paix en Europe durablement ? Nous sommes aujourd'hui en mesure de voyager, de vivre et de travailler sans restriction dans toute l'Europe. Avec l'introduction de l'euro, nous avons atteint la prochaine phase de l'intégration. Avec nos relations amicales, nous montrons concrètement comment l'intégration en Europe peut réussir. Continuer ce travail réussi est important. C'est important de maintenir les contacts qui existent mais il est aussi nécessaire d'essayer d'en établir de nouveaux, surtout de familiariser les jeunes avec le jumelage. Jusqu'à présent, c'est réussi. Pour cette raison-là, je suis d'avis que le jumelage va avoir un bon avenir. »

Martin Holschuh, maire de Schutterwald (traduction Annie Violland)

« Ce 25<sup>e</sup> anniversaire permet de mesurer la durabilité du jumelage, qui a des bases solides. Le flambeau a été porté par les maires et les élus successifs, qui ont toujours soutenu les mêmes valeurs symboliques : le rapprochement entre les peuples, la fraternité.

Avec la construction de l'Europe, les peuples sont plus proches aujourd'hui qu'il y a vingt-cinq ans. Le jumelage entretient cette valeur importante de la fraternité, d'apprendre à se connaître. L'équipe municipale d'aujourd'hui poursuit la voie tracée par Paul Darne et Félix Douvre.

Pour l'organisation de ce week-end des 28/29 septembre, nous soutenons les bénévoles du comité de jumelage, financièrement, techniquement, humainement. Nous allons recevoir nos amis allemands comme ils nous ont reçus en juin, avec des festivités qui resteront simples, conviviales et ouvertes à tous. »

Jacques Nallet, maire de Saint-Denis-lès-Bourg



En 1988, Rudolf Heuberger et Paul Darne, maires de Schutterwald et de Saint-Denis, ont signé l'acte de jumelage.

Le 30 avril 1988 à Saint-Denis, le 3 septembre à Schutterwald, l'acte de jumelage unissant les deux communes était signé par les maires, Paul Darne et Rudolf Heuberger. « Dès 1986, les élus de Saint-Denis ont souhaité créer des échanges avec une ville allemande. Le maire de Schutterwald cherchait aussi une ville française pour mettre en place un jumelage. C'était une commune semi-rurale, proche d'une ville moyenne, à 410 km de Saint-Denis », souligne Albert Dubois, actuel adjoint aux relations externes de Saint-Denis. Au-delà des premiers échanges entre les

conseils municipaux, le jumelage s'est très vite concrétisé par des rencontres entre les familles, les associations. Main dans la main, commune et comité de jumelage ont organisé diverses actions, invitant habitants et associations à faire vivre l'amitié européenne. Au fil des ans et des rencontres, des liens se sont tissés, perdurant souvent hors cadre officiel du jumelage. « Il y a eu aussi l'accueil de stagiaires, de jeunes pour des jobs d'été. » À noter également à l'inventaire : les cours d'allemand, le marché européen à Saint-Denis, le stand dyonisien au marché de Noël de Schutterwald...

Depuis la création du jumelage, trois maires se sont succédé, à Saint-Denis comme à Schutterwald. La volonté reste la même. « Se jumeler avec une ville allemande, c'était participer à la réunification de deux peuples », évoquait Paul Darne à la veille du 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage. L'amitié franco-européenne, c'est l'affaire de tous : enfants, jeunes, adultes, familles, élus, associations sportives, culturelles... « Nous souhaitons que la plus grande partie de la population s'approprie le jumelage, le fasse vivre » confirme Jacques Nallet. Les grands rendez-vous des 10 ans et des 20 ans du jumelage avaient donné lieu à des temps forts d'échanges et de rencontres, de chaque côté du Rhin. Le 25<sup>e</sup> anniversaire, lui, est célébré tout au long de l'année 2013, avec au programme des animations festives, sportives, culturelles... « Nous avons voulu moins de temps officiels importants, plus de détente, de convivialité » explique Albert Dubois. Et avec en point d'orgue, après le week-end des 21/22 juin à Schutterwald, celui du 28/29 septembre à Saint-Denis... ●

## Les présidents du comité de jumelage

Henri-Claude Merle	1988-1995
Albert Dubois	1995-2001
Michel Bastien	2001-2008
Jean-Luc Bathias	Depuis 2008

## Chronique d'un week-end

Les 21/22 juin, une centaine de Dyonisiens se sont rendus à Schutterwald, dont une jeune équipe de football de l'Olympique Saint-Denis et une dizaine de familles qui découvraient la commune jumelée pour la première fois. Festif et convivial, le week-end était placé sous le double signe du 25<sup>e</sup> anniversaire du jumelage et de la fête patronale de Schutterwald. « Mon fils fait partie du club de foot de

Saint-Denis. Nous sommes allés à Schutterwald pour la première fois, ma femme, moi et les deux enfants, en juin, pour le 25<sup>e</sup> anniversaire. L'organisation était impeccable, tout était bien minuté. Nous avons été accueillis par une famille, qui nous a vraiment choyés. Le samedi soir, la fête du village, avec les associations locales, était très conviviale. Les enfants sont ravis, ils ont vu des habitudes de vie différentes.



Le samedi soir, c'était la fête patronale, avec stands associatifs et convivial repas.



Inaugurée le samedi, une exposition réunit des œuvres de six artistes de Saint-Denis (Mireille Gaud, Agnès Lozier, Régis Veillerot, peintres, Michel Bastien, Michel Barbe et Gérard Guy, sculpteurs) et d'artistes allemands. À voir à Schutterwald jusqu'au 25 septembre, puis à la médiathèque L'Odyssée en novembre.

La commune de Saint-Denis a remis à Schutterwald un coq sculpté par Gérard Guy. (De gauche à droite : Jean-Luc Bathias, président du comité de jumelage Saint-Denis / Schutterwald ; Martin Holschuh, maire de Schutterwald ; Jacques Nallet, maire de Saint-Denis.)

Le samedi soir, les maires des deux communes ont procédé à la traditionnelle mise en perce du fût de bière.

# franco-allemande

anniversaire.  
multiples rencontres et animations, et en point d'orgue

## > Tisser des liens d'amitié durables

Investi dans le jumelage depuis près de vingt ans, président du comité depuis cinq ans, Jean-Luc Bathias préside également la Commission de coordination départementale des communes jumelées de l'Ain (CCDCJA). « Il existe 45 comités de jumelage dans l'Ain, dont une majorité avec l'Allemagne, mais aussi l'Espagne, la Roumanie, l'Italie, la Belgique, la République tchèque, la Bulgarie. »

• Que représente pour lui le jumelage ? « C'est une ouverture vers les autres, une découverte d'autres cultures, un échange de savoirs. Pour évoluer ensemble, dans la construction européenne, il faut se connaître. L'objectif final, c'est de tisser des liens d'amitié durables. Des familles de Saint-Denis et de Schutterwald, depuis le début, se voient tous les ans, partent ensemble en vacances. »

• Quel est son plus beau souvenir du jumelage ? « Chaque fois que quelqu'un revient content de Schutterwald ! Quand le conseil municipal d'enfants est allé au marché de Noël, par exemple, ils étaient vraiment curieux de le découvrir. Le voyage en vélo, cet été, a été un moment très fort. C'était un challenge pour les 25 cyclos ! »

• Comment faire vivre le jumelage au quotidien ? « En organisant le marché européen, en encourageant les échanges entre les associations, entre les familles, en étant le relais si par exemple des entreprises veulent embaucher des jeunes en jobs d'été... L'idéal serait que des Allemands participent à chaque événement culturel ou sportif à Saint-Denis et vice-versa. » ●



Annie Violland et Hélène Darne mettent leur connaissance de l'allemand au service du jumelage.

## ■ Sprechen Sie Deutsch ?

Dès le début du jumelage, des cours d'allemand ont été mis en place à Saint-Denis. « Aujourd'hui, une vingtaine de personnes participent, en deux groupes. On peut aussi organiser un cours de débutants s'il y a suffisamment de demandes. Les cours ont lieu une fois par semaine, hors vacances scolaires, au pôle socioculturel. Ils durent une heure et demie mais on déborde toujours un peu, ils se passent vraiment dans la bonne humeur, les gens sont très motivés », explique Annie Violland, professeure retraitée, fidèle animatrice des cours et traductrice des échanges du jumelage. « C'est important que le jumelage soit vivant, qu'il passe par des rencontres, des choses très concrètes, quotidiennes, pas seulement par le niveau politique. »  
**Inscriptions au pôle socioculturel avant le 30 septembre.**

## ■ Appartement à louer

La commune de Schutterwald met à disposition des habitants de Saint-Denis souhaitant séjourner outre-Rhin un appartement au centre-ville (cuisine, salle de bains, séjour, 2 chambres de 2 et 3 lits). Coût : 35 €/nuit (1 ou 2 adultes), 6 €/nuit (enfant), 15 € nettoyage si moins de 3 nuits.  
**Réservations en mairie de Saint-Denis.**

## > Rendez-vous pour un week-end festif les 28/29 septembre

Samedi 28 septembre, c'est au tour des amis allemands d'être accueillis à Saint-Denis. Ils seront une centaine, hébergés dans des familles. L'arrivée est prévue à 11 heures, place de l'Église, au son des cornemuses dyonisiennes. Un pique-nique, au pré de la Cure, réunira les accueillis et les accueillants. Toute la population est conviée ensuite aux festivités. Au programme :  
– dès 14 h, parcours jeux anciens pour petits

et grands, animé par Accords Musique, et atelier découverte de la bière proposé par un brasseur de l'Ain, au stade ;  
– à 19 h, cérémonie officielle, avec percée du fût de bière et la chorale Amitié Rencontre, dans la cour de l'école du Village ;  
– à 20 h, choucroute party, à la salle des fêtes, animée par Accroc Musique (réservations au pôle socioculturel).  
Le dimanche matin, les amis allemands

seront conviés à découvrir la cité burgienne, la pisciculture de Polliat et autres surprises... avant de déjeuner en famille et de repartir outre-Rhin.  
Le 25<sup>e</sup> anniversaire jouera ensuite les prolongations jusqu'à fin 2013, avec notamment un atelier contes franco-allemands en préparation pour les écoles primaires et un projet d'échange musical.

## à Schutterwald

Le dimanche matin, le baby-foot humain était une expérience ! L'après-midi, au match de foot, ils ont été impressionnés par le côté officiel avec les hymnes nationaux », témoigne François Birraux. Une quarantaine de familles accueilleront à leur tour des habitants de Schutterwald les 28/29 septembre. « On crée des liens. Les échanges peuvent se poursuivre après, hors jumelage. » ●

## → Et aussi...

Le 29 juillet, vingt-cinq membres de Saint-Denis Rando Cyclo ont pris la direction de Schutterwald en vélo. Le 2 août, ils ont retrouvé leurs homologues allemands, sur la passerelle de l'Europe à Strasbourg, pour effectuer ensemble les 25 km restants. Paul Dresin, adjoint, et Jean-Luc Bathias, président du comité de jumelage, étaient du voyage sportif.



Le dimanche matin, les chants du Gospel Choir accompagnent la célébration œcuménique présidée par le pasteur et le curé de Schutterwald.

Saint-Denis avait composé cinq équipes de cinq joueurs pour le tournoi de « baby-foot humain ».

Le dimanche s'achevait de manière sportive, avec le match de football réunissant les jeunes équipes de Saint-Denis et Schutterwald, précédé des hymnes nationaux.

## > État civil

### NAISSANCES :

Sacha Goyard (23/06), Maddy Sigler (27/06), Clarence Mazuir Cuocci (02/07), Ethan Martel (10/07), Roméo Buisson (30/07), Aliya Kourdane (01/08), Hugo Vidoni (04/08), Yousra Soussi (14/08), Ozan Kilic (16/08), Antoine Rosset-Lanchet (18/08), Maxence Curt (22/08).

### MARIAGES :

Julien Bonne et Marion Hortala (29/06), Gilles Perradin et Claudie Arbant (06/07), Fabrice Gadiollet et Solène Calèn (24/08).

### DÉCÈS :

Adèle Venin veuve Perrin (09/06), Raffaele Pistillo (16/06), Charles Lamberet (09/07), Francisque Genet (13/07), Marcel Valfré (14/07), Henri Mercado (21/07), Pierre Marion (03/08), Paul Parcorel (23/08).

## Les rendez-vous

### OCTOBRE

- **Dimanche 6** : Puces des couturières.
- **Samedi 12** : journée d'action pour les troubles de l'apprentissage, Accords Musique ; Contes en couleurs.
- **Du lundi 14 au samedi 19** : Semaine bleue.
- **Dimanche 20** : théâtre des Aînés ruraux, club Amitié Rencontre.
- **Mardi 22** : don du sang.
- **Samedi 26** : concours de belote des ACPG.

### NOVEMBRE

- **Dimanche 3** : marché d'automne.
- **Samedi 9** : Contes en couleurs.
- **Lundi 11** : commémoration de l'Armistice de 1918.
- **Judi 14** : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 16** : vente de saucissons chauds des Donneurs de sang ; bal de l'Olympique Saint-Denis.
- **Samedi 23** : soirée raclette du comité paroissial ; atelier d'illustration, à l'Odyssee.
- **Dimanche 24** : repas des anciens, Comité des fêtes.
- **Vendredi 29** : spectacle décentralisé du Théâtre de Bourg-en-Bresse.

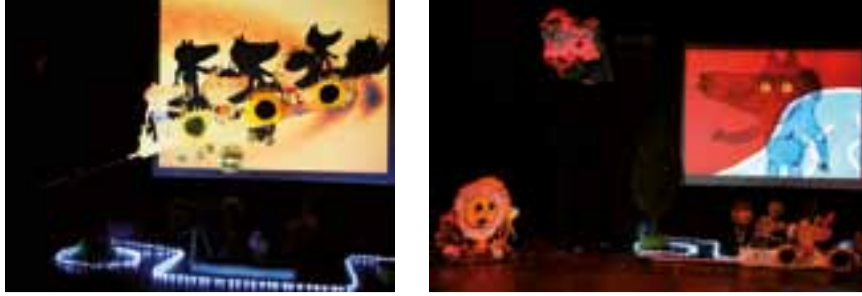
### DÉCEMBRE

- **Dimanche 1<sup>er</sup>** : spectacle « 100 ans de vie, 100 ans de mode »
- **Vendredi 6** : Téléthon.
- **Samedi 7** : conférence sur la Chine, de Pausanias.
- **Samedi 14** : concours de belote des Amis de la Veyle ; spectacle de fin d'année, de l'Odyssee.
- **Dimanche 15** : marché de la gastronomie.
- **Vendredi 20** : goûter de Noël du club Amitié Rencontre.
- **Samedi 21** : coupe de Noël du Saint-Denis Dojo.

### JANVIER

- **Judi 9** : vœux du maire.
- **Samedi 18** : concours de belote et repas de la Société de chasse.
- **Dimanche 26** : marché du livre.

1, place de la Mairie  
BP 195 - Saint-Denis-lès-Bourg  
01005 Bourg-en-Bresse Cedex  
Tél. 04 74 24 24 64  
Fax 04 74 24 35 05  
www.stdenislesbourg.fr  
mairie@stdenislesbourg.fr



Le 4 décembre, la médiathèque invite petits et grands à un spectacle de contes en marionnettes et images.

## > Vie culturelle

### → Du nouveau à l'Odyssee

- Depuis septembre, la médiathèque est ouverte le mardi, jeudi et vendredi, de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.
- Elle a ouvert une page facebook, qui donne toutes les infos pratiques et le programme des animations.
- Le club lecteurs adultes fait sa rentrée le 19 septembre, à 20 h.
- Côté enfants, les « Contes en couleurs » reprennent les samedis 12 octobre et 9 novembre, à 10 h 30. Le 23 novembre, l'illustratrice Lucie Albon animera un atelier pour enfants à partir de 5 ans (gratuit sur inscription, nombre de places limité à 12).
- Du 5 au 31 octobre, l'Odyssee invite à découvrir ses coulisses via une exposition, complétée le samedi 12 par des démonstrations (réparation des livres, catalogage, site internet...).
- Le 14 décembre, rendez-vous à 10 h 30 à la Ferme du pôle pour le spectacle gratuit, tout public (dès 2 ans), « Les aven-

tures de la famille Lou Garou » de la compagnie Rêvassons.

- Le service de portage de livres à domicile est ouvert à tout résident de Saint-Denis ne pouvant se déplacer. Il suffit de s'adresser à la médiathèque. « Je prends rendez-vous une première fois chez la personne pour connaître sa demande, ce qu'elle souhaite emprunter. Je lui apporte ensuite les livres, elle m'appelle lorsqu'elle les a finis. C'est très simple », explique Françoise Curt, responsable de la médiathèque. Le service est gratuit (adhésion annuelle à la médiathèque obligatoire : 5 €).

« J'allais à la bibliothèque depuis sa création. Mais j'ai eu des problèmes de santé, j'ai 90 ans. J'apprécie vraiment qu'on vienne m'apporter les livres. Quand on est âgé et seul, on se sent un peu exclu. La bibliothécaire connaît mes goûts ; on peut échanger sur les auteurs, les nouveautés », témoigne une adhérente. ●

Tél. 04 74 24 45 43 – <http://mediatheque.stdenislesbourg.fr>  
[www.facebook.com/mediatheque.odyssee/stdenis](http://www.facebook.com/mediatheque.odyssee/stdenis)

### → Terr(Ain) de jeu

Vendredi 29 novembre, à 20 h 30, le Théâtre de Bourg-en-Bresse sera à la salle des fêtes de Saint-Denis, dans le cadre de son action décentralisée sur les communes, « Terr(Ain) de jeu ». Au programme : le spectacle « Court-Carnage » de la compagnie Le menteur volontaire, d'après Levin et Feydeau, mis en scène par Laurent Brethome. ●

**Billetterie au Théâtre de Bourg ou sur place le soir. Tél. 04 74 50 40 00**  
[www.theatre-bourg.com](http://www.theatre-bourg.com)



© Philippe Bertheau

Le spectacle « Court-Carnage » fait halte à Saint-Denis.

## > Vie sportive

### → 1<sup>re</sup> Foulées dyonisiennes

Dimanche 21 juillet, 154 coureurs étaient au top départ des 1<sup>res</sup> Foulées dyonisiennes organisées par Saint-Denis Rando Cyclo. « Il n'existait pas auparavant de course sur Saint-Denis dans le cadre du Challenge de Bourg-en-Bresse Agglomération. L'association a répondu oui pour l'organiser, une commission s'est créée, nous avons proposé au comité des fêtes de la faire pendant la fête patronale, tous les membres de Saint-Denis Rando Cyclo se sont vraiment



Les coureurs des Foulées dyonisiennes ont sillonné la commune, sur 5 ou 10 km.

mobilisés pour qu'elle soit réussie », explique Patrick Bouvard, membre du bureau de l'association.

50 coureurs avaient choisi le parcours de 5 km, 104 les 10 km. L'épreuve s'est dé-

roulée sous un soleil radieux. Malheureusement, le décès d'un des organisateurs, Henri Mercado, victime d'un malaise cardiaque, a endeuillé la course. Celle-ci sera certainement reconduite en 2014. ●

### → Au clos bouliste Victor Marchand



Lors de l'inauguration.

L'inauguration a réuni de nombreux boulistes, anciens et actuels, en présence d'élus, de Chantal Fieujean, présidente du Comité bouliste de l'Ain, et de la fille de Victor Marchand.

Le clos municipal et le nouveau boulo-drome intercommunal devraient attirer de nouveaux adeptes. Des initiations pour les enfants sont en projet. « Le sport boules, ce n'est pas que le jeu traditionnel, c'est un esprit d'équipe, un défi sportif intéressant pour les jeunes », rappelle Catherine Paris, conseillère municipale, présidente de la Boule joyeuse et secrétaire du Secteur bouliste bressan. ●

Le 28 juin, les huit jeux de boules municipaux, près du gymnase, ont été baptisés clos bouliste Victor Marchand, fondateur de l'association La Boule joyeuse en 1968.

### → Saint-Denis Dojo fête ses dix ans



Démonstrations au gala d'anniversaire.

Fin juin, Saint-Denis Dojo a célébré son 10<sup>e</sup> anniversaire, avec gala et gâteau. Réunissant 250 membres, il compte près d'une cinquantaine de ceintures noires. Il est le 2<sup>e</sup> club de l'Ain au classement des médailles en championnat 2012/2013.

En mars 2014, il organisera son 7<sup>e</sup> tournoi international Open Bresse. ●

### → Championne d'agility

Habitante de Saint-Denis, membre du club Sport Loisir Can'Ain de Péronnas, Lucienne Mignot et sa chienne border collie Vinoy ont obtenu le titre de champion de France d'agility 2013, en catégorie C, 3<sup>e</sup> degré, en juin à Auch (Gers). L'équipage s'était déjà classé au premier rang au championnat 2010. Rendez-vous est donné au championnat 2014, à Annonay. ●



Vinoy et Lucienne, sur le terrain.